

25 JANVIER 2016

PROFIL DE POSTE

Organisme : Ville de Soissons

Poste : Manager de Centre-Ville H/F

Mission n° : 5943



- **L'environnement**
- **Le poste**
- **Le profil du candidat**

■ L'environnement

Présentation générale



Historiquement connue pour avoir été la première capitale de la France, Soissons se situe dans le département de l'Aisne (02), en région Picardie. Elle compte aujourd'hui presque 30 000 habitants et se situe au cœur d'un bassin d'emploi et de vie de 100 000 personnes. Sa superficie est de 12,3 Km².

A équidistance entre Roissy-en-France (nord de l'Île-de-France), Compiègne et Reims, la ville est facilement accessible par différents moyens :

- Réseau routier (RN 2) reliant Paris et Laon
- Axe ferroviaire Paris-Laon (à 1h de Paris Gare du Nord)
- 16 lignes de car à destination de Reims, Saint-Quentin, Compiègne, etc.

Culture & Histoire

Elle est pourvue d'un patrimoine culturel important : l'abbaye Saint-Jean des Vignes, la Cathédrale Saint-Gervais Saint-Protais, la crypte de l'Abbaye de Saint-Médard, la Grand'Place, l'Arsenal ou encore le marché couvert témoignent de la richesse historique et patrimoniale de Soissons. La commune a été classée Ville d'Art et d'Histoire en 1988.

Elle dispose également d'importantes infrastructures culturelles (musée, bibliothèque, Cité de la Musique et de la Danse). Le Mail est la scène culturelle (2 salles dont une de plus 500 places) de la Ville (théâtre, cinéma, musique).

Forte de ces nombreux monuments et équipements culturels, Soissons est parvenue à développer son activité touristique : une hausse annuelle de fréquentation de l'Office de Tourisme de 7% et plus de 6 000 personnes accueillies chaque année au camping. Le Tourisme devient progressivement un axe essentiel de la politique de développement économique, menée à l'échelon de l'agglomération et du pays du Soissonnais.

Economie



Poumon économique de son agglomération, Soissons se positionne comme une ville tertiaire et de services.

L'attractivité du territoire s'explique par plusieurs facteurs :

- 45 minutes de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle
- Proximité des marchés du nord de l'Europe, une ouverture exceptionnelle vers un marché de 14 millions de consommateurs
- Avantage prix (prix des terrains et fiscalité)
- Soissons est la zone proche de Paris et souhaite se singulariser à travers des actions de développement économique centrée sur l'expérimentation (économie sociale et solidaire, valorisation de la vie étudiante, revitalisation du centre-ville, etc.

Soissons abrite d'importants parcs d'activités comme :

Le Parc Gouraud : créé à partir de la réhabilitation de l'ancienne caserne militaire, il constitue un parc technologique haut-de-gamme, accompagné par des immeubles de logements et des services (espaces de coworking, pépinière d'entreprises, etc.. Il accueille depuis peu la Cité de la Musique et de la Danse, lieu de référence en matière de formation artistique et de diffusion de la musique.

Le Parc des Moulins : ensemble commercial de 9 900 m², il est le premier parc français à recevoir une certification HQE (Haute Qualité Environnementale)

L'économie s'oriente également vers l'agriculture (culture de la betterave principalement ; la Picardie étant la première région betteravière de France).

Enfance& jeunesse

Soissons a mis en place un projet éducatif global depuis plusieurs années et de nombreuses actions telles qu'une importante ludothèque au large rayonnement et un important programme de réussite éducative. Cet engagement lui a valu le titre Ville Amie des Enfants qui lui a été décerné par l'UNICEF et l'Association des Maires de France.

La Ville abrite aujourd'hui 15 établissements scolaires et plusieurs structures dédiées à la petite enfance et plusieurs relais multi-accueil collectifs.

Seniors

Avec une population de plus de 75 ans qui frôle les 10%, Soissons est au-dessus de la moyenne de la région. Elle a donc fait des seniors, un champ d'action prioritaire. Plusieurs actions en faveur des personnes âgées ont été lancées. Grâce à cet engagement, la Ville a été distinguée « Pôle d'excellence territoriale 2010 – les aînés au cœur de nos villes et de nos territoires ».

Les engagements de la nouvelle municipalité

Le projet défendu par Alain CREMONT, le Maire, s'articule autour de plusieurs objectifs (liste non exhaustive):

- Lutter contre le chômage : en développant l'attractivité et le dynamisme économiques de la Ville
- Redynamiser le commerce de proximité : en luttant contre l'abandon du cœur de ville (projet Cœur de Ville/ Fisac) et en soutenant les commerces de quartier
- Valoriser le patrimoine et les atouts naturels de la Ville : en utilisant le tourisme comme levier de rayonnement et d'attractivité économique.
- Améliorer le cadre de vie : à travers un projet de ville propre et éco-responsable et une politique d'équipements originaux (création d'un golf, par exemple)
- Mettre en œuvre une nouvelle politique de l'habitat : en construisant des logements neufs et en réhabilitant l'habitat ancien pour attirer une nouvelle population.
- Faciliter les déplacements des habitants : en renforçant l'offre de stationnement en développant les transports en commun
- Mettre en place une politique en faveur des jeunes à travers la coordination de 4 centres sociaux
- Soutenir les associations (projet de Maison des Associations)

Quelques grands projets structurants

Projet de rénovation urbaine : le projet ANRU des quartiers de Presles et Chevreux (Quartiers classé QPV) ayant pour objectifs de changer l'environnement de ces quartiers, développer les liens sociaux et de résidentialiser les immeubles existants, se termine. Le nouveau programme ANRU se concentre désormais sur le quartier de saint-Crépin, (troisième quartier QPV).

Réaménagement du Boulevard Jeanne d'Arc : D'importants travaux de rénovation sont également engagés depuis 2012 au niveau du Boulevard Jeanne d'Arc, l'un des principaux axes de circulation de la Ville.

Réaménagement des berges de l'Aisne : Valorisation des berges (circulations douces) et liaison du quartier Saint-Waast et le cœur de ville (aménagement d'une nouvelle passerelle fin 2015)

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais

Créée le 31 décembre 1999, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais compte plus de 50 000 habitants. Elle est présidée par l'Adjoint au Maire de Septmonts, Jean-Marie CARRE. Son siège est situé à Cuffies, commune limitrophe de Soissons.

Elle regroupe les communes d'Acy, Bagnaux, Belleu, Berzy-le-Sec, Billy-sur-Aisne, Chavigny, Courmelles, Crouy, Cuffies, Cuisy-en-Almont, Juvigny, Leury, Mercin-et-Vaux, Missy-aux-Bois, Noyant-Et-Aconin, Osly-Courtil, Pasly, Ploisy, Pommiers, Septmonts, Serches, Sermoise, Vauxbuin, Vauxrezis, Venizel, Villeneuve-Saint-Germain, Vregny et Soissons. Cette dernière constitue la ville centre de l'agglomération.

La Communauté d'Agglomération a pour compétences *obligatoires* :

- Développement économique

Cette compétence inclut toutes les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités, d'hôtels et de pépinières d'entreprises

La Communauté d'Agglomération entreprend de grands chantiers depuis plusieurs années afin d'assurer un développement ambitieux du territoire et favoriser la création d'emplois. Ils sont conçus comme des investissements stratégiques. Cette compétence est rattachée directement au Maire de Soissons, premier vice-président en charge du développement économique.

- Aménagement de l'espace

La collectivité planifie le développement de l'agglomération dans la durée. Elle structure l'espace communautaire en élaborant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui sert de cadre et de référence aux actions menées dans les domaines de l'habitat, des déplacements, du commerce et de l'environnement.

- Habitat

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais a élaboré un PLH visant à adapter l'offre et la demande en matière de logement par le biais de diverses actions (notamment la mise en place de réserves foncières).

Afin de valoriser le patrimoine bâti et de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, a été récemment engagée.

- Politique de la Ville

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais a signé avec l'Etat le nouveau Contrat de Ville qui concerne entièrement la ville de Soissons.

Depuis plus de 10 ans, le Soissonnais a également mis en place une équipe de médiation urbaine présente dans les quartiers.

La Communauté d'Agglomération pilote un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Elle dispose également de compétences *optionnelles* :

- Energies renouvelables

La collectivité s'est dotée d'une nouvelle compétence : Proposition et élaboration des périmètres de Zone de Développement de l'Eolien (ZDE).

- Voirie

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais est compétente en matière de création, d'aménagement et d'entretien de voirie d'intérêt communautaire (entrées de ville), création, aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

- Environnement

Les actions relatives à l'environnement sont : la lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, l'élimination des déchets ménagers et déchets assimilés.

- Transports

L'exploitation du réseau des transports est déléguée au Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS). Elle gère également un aéroport. La Communauté d'agglomération porte également la réalisation d'un important projet autour de la gare SNCF de Soissons (multimodalité, aménagements urbains, etc.)

- Vie sportive et culturelle

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais a compétence en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscine et centre aquatique). En matière culturelle, elle a en charge la gestion du conservatoire implanté à la Cité de la Musique et de la Danse.

Les élus de la Ville

Le Maire de la Ville de Soissons est Alain CREMONT, depuis mars 2014. Il est également le 1^{er} Vice-Président délégué au développement économique, à l'emploi et à la formation de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais.

Le Maire est entouré de 10 adjoints (dont 2 adjoints délégués):

- Isabelle LETRILLART, 1^{ère} Adjointe, chargée du Personnel, de la famille, des personnes en situation de handicap, affaires patriotiques et action humanitaire
- Dominique BONNAUD, 2^{ème} Adjoint, chargé de l'Administration générale, finances et développement économique
- Carole DEVILLE-CRISTANTE, 3^{ème} Adjointe, chargée de la Vie des quartiers, centres sociaux et vie des seniors
- Frédéric VANIER, 4^{ème} Adjoint, chargé des Sports et infrastructures sportives
- Marie-Françoise PARISOT, 5^{ème} Adjointe, chargée de l'Education, jeunesse et petite enfance

- François HANSE, 6ème Adjoint, chargé de la Culture, relations avec les associations culturelles et Le Mail-Scène Culturelle
- Édith ERRASTI, 7ème Adjointe, chargée du Développement touristique, jumelages, fêtes et cérémonies, sauvegarde et valorisation du patrimoine
- Alain LOUVET, 8ème Adjoint, chargé de l'Urbanisme, habitat et travaux
- Christelle CHEVALIER, 9ème Adjointe au Maire, déléguée auprès du Maire pour le Commerce, artisanat et animations commerciales
- Olivier ENGRAND, 10ème Adjoint au Maire, délégué auprès du Maire pour les Relations avec l'entreprise, emploi, formation professionnelle et insertion par l'économie

L'administration :

Budget : 52,8 millions d'€ (au BP 2015 : 40,3 millions en fonctionnement et 12,5 millions en investissement) – masse salariale (21,8 M€)

Effectifs : environ 450 agents

▪ Le poste

Intitulé : Manager de Centre-Ville (H/F)

Motif de recrutement : Création de poste

Rattachement hiérarchique : Directeur Général des Services

Enjeux du poste :

Rattaché directement au Directeur général des Services et à la Directrice du Pôle Aménagement et Grands Travaux, en lien étroit avec le Maire et l'adjointe au Maire référente, vous œuvrez à pérenniser, valoriser et promouvoir l'attractivité commerciale du centre-ville (sédentaire ou non sédentaire), l'offre commerciale/artisanales et de services (y compris via Internet) et leurs interactions avec les zones commerciales des quartiers Politique de la Ville et de la périphérie. A ce titre, vous êtes associé et acteur du grand projet urbain CŒUR DE VILLE.

Vous concevez et mettez en œuvre un plan d'action stratégique et un plan d'actions pluriannuelles, en vous appuyant notamment sur une étude réalisée par un cabinet.

Missions du poste :

- Mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs locaux sur les actions à engager pour dynamiser le commerce local (du centre-ville et des quartiers).
- Gérer les relations entre le commerce, y compris non sédentaire et électronique, et la Commune et son espace public. Le suivi et le développement du dispositif « carte Clovis » devra faire rapidement l'objet d'un état des lieux, y compris technique et financier, et de propositions d'amélioration.
- Mettre en place et gérer un office du commerce et de l'artisanat destiné à accompagner les entreprises commerciales, artisanales et de services et notamment de développer les activités suivantes :
 - Information et conseil des entreprises, du commerce, des services et de l'artisanat. Il connaît les circuits de distribution, les techniques de commercialisation et le travail avec les élus de la Commune et ses partenaires institutionnels et associatifs.
 - Contribution au développement durable du commerce, de l'artisanat et des services.
 - Animation des groupements et réseaux de ces secteurs.
- Participer au développement des polarités commerciales des quartiers Politique de la Ville et des quartiers périphériques du centre-ville (Saint-Waast, Maupas, Gare, notamment).
- Accompagner le volet commerce des projets de renouvellement urbain et suivre les études menées par la ville ou les aménageurs (quartiers de presles / Chevreux / st Crépin).
- Coordonner les actions des acteurs économiques en place pour faciliter et harmoniser les projets de développement du centre-ville.

- Proposer des modes organisationnels pour la mise en réseau des professionnels et leurs associations ou groupements.
- Soutenir les initiatives et partenariats les plus mobilisateurs et élaborer des dossiers pour attirer des investisseurs et partenaires divers.
- Développer la diversité des enseignes avec les outils adaptés et anticiper les mutations commerciales.
- Mettre en place une veille économique à travers un inventaire diagnostique de l'offre commerciale sous toutes ses formes, effectuer une information régulière du monde commerçant des actions et des projets de la Commune, animer une base de données des commerces et surfaces commerciales vacants.
- Accompagner la commercialisation des opérations comprenant des locaux commerciaux en lien avec les enseignes, investisseurs, agences immobilières.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un dossier FISAC.
- Relayer les informations communales en direction des commerçants (manifestations, culture, patrimoine,...).
- Professionnaliser les animations commerciales et développer des outils de communication adaptés aux commerces de Soissons et participer, avec l'Adjointe au Maire, à l'élaboration du programme de certaines festivités de la Ville (Fête du Haricot, Fête de Noël notamment).
- Engager les commerçants dans une démarche de qualité de service, servir de médiateur entre la Ville et les chambres consulaires.
- Conduire tout audit destiné à collecter et hiérarchiser des informations pertinentes sur le métier de commerçant, d'artisan et d'entrepreneur ou d'un porteur de projet, sur l'offre existante d'un secteur, sur la demande des consommateurs et leurs comportements d'achat.
- Gérer et dynamiser les marchés de détail de la Ville par une proposition de réorganisation des espaces et un nouvel encadrement des deux placiers qui par ailleurs sont appariteurs à la mairie et actuellement rattachés au Secrétariat général.
- Accompagner le dispositif de préemption commerciale et en assurer le suivi sous l'autorité de la Directrice du pôle Aménagement et Grands travaux.
- Participer à l'élaboration des chartes des enseignes, des terrasses et de la signalétique commerciale sous l'autorité de la Directrice du pôle Aménagement et Grands travaux.

▪ Le profil du candidat

Profil et expérience :

De formation supérieure (commerce, gestion, développement territorial), vous justifiez d'une expérience réussie sur des fonctions similaires.

Vous connaissez le monde des entreprises et bénéficiez d'une culture administrative.

Vous avez une compétence reconnue en matière de développement économique, de stratégies d'implantation (urbanisme) et de développement des entreprises commerciales. Une connaissance en marketing territorial / communication serait un atout.

Doté d'un relationnel aisé, vous démontrez de réelles aptitudes au dialogue, à la concertation et à la négociation. Autonomie, rigueur et implication sont des qualités qui vous sont reconnues.

Compétences et qualités requises :

- Expérience professionnelle dans le domaine du développement local,
- Maîtrise des techniques de communication,
- Aptitude au management de projet,
- Aisance dans la tenue et l'animation de réunions,
- Capacité à gérer des budgets,
- Bonnes connaissances et intérêt pour les acteurs locaux et l'organisation commerciale urbaine.

Compétences comportementales :

- Aisance relationnelle,
- Force de proposition et créativité,
- Capacité d'écoute, de compréhension et de dialogue,
- Réactivité, confidentialité et diplomatie,
- Autonomie et grande disponibilité,
- Goût pour le travail en équipe et capacité à rendre compte et à évaluer l'action,
- Esprit de synthèse.

Conditions de recrutement :

Recrutement par voie statutaire (grade attaché) ou par voie contractuelle.